

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 23 FEVRIER 2012

L'an deux mille douze, le 23 Février à 10h30, légalement convoqué le 13 février 2012, Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du Syndicat du Der à GIFFAUMONT CHAMPAUBERT, sous la présidence de M. Pascal DESAUTELS.

M. CORBEAUX Christophe, M. BOUQUET Jean-Pierre, Vice-présidents

M. BARABAN Gilbert, M. BOITEUX François, M. BOURGOIN Régis, M. CADET Jean-Pierre, M. DE COURSON Charles, M. DELUZE Jean-Louis, M. DEVAUX Jean-Louis, M. FLOQUET Francis, , M. AMIEL Yves (suppléant de M. GUINAND Henri), M. HANOT René, , M. HUGUIN Jean, M. LEMOINE Christian, M. LEVEQUE Dominique, M. LOMBARD Bruno, M. MAIRE Daniel, M. MAIZIERES René, M. MASIUK Jean-Pierre, M. MEUNIER Olivier, M. MOURRA François, Mme PASQUET Colette, M. PERDREAU Claude, M. PINON Jean-Pierre, M. RAGUET Jacques, M. ROULOT Bruno, M. ROUSSEAU Bernard, M. SCHWEIN Alphonse, M. SIMON Claude, membres.

Etaient excusés :

Mme PAILLARD Rachel, Vice-présidente,

M. ARROUART Hubert, M. BLIN Francis, M. BOUXIN Pascal M. CHATRON Jacky, Mme GIRALDO Catherine, M. GUERINEAU Jean-Claude, M. GUILLOU Michel, M. HEMBISE Philippe, M. HENRIAT Maurice, M. LEDOUX Christophe, M. LEPAN Frédéric, M. MABIRE Jean-Louis, M. PERROT Pascal, M. PEUCHOT Alain, M. RENAULT Hervé, M. ROCHA Bernard, M. SIMONNET Janick, M. VACELLIER Sébastien, membres.

M. DESAUTELS remercie l'ensemble des membres du comité d'être présents à cette réunion puis il rappelle l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du PV de la réunion du Comité en date du 19/12/2011
- Mot du Président
- Présentation du Compte Administratif 2011
- Reprise anticipée du résultat 2011
- Vote du Budget Primitif 2012
- Vote du 1^{er} programme de Renforcements de réseaux et AAC 2012
- Vote du 1^{er} programme de Sécurisation de réseaux 2012
- Vote du 1^{er} programme d'Effacements de réseaux 2012
- Prise en considération de demandes d'effacements de réseaux
- Point sur les extensions de réseaux
- Compte Epargne Temps
- Tableau des effectifs
- Questions diverses

➤ **Approbation du PV de la réunion du comité en date du 19/12/2011**

Lors de cette réunion, nous avons approuvé le compte rendu du Comité Syndical du 07/11/2011.

Au cours de l'information du Président, le Comité Syndical avait été averti de la modification du FACE en compte d'affectation spécial (CAS) suite à une action forte d'ERDF auprès des pouvoirs publics qui a poursuivi son action également au niveau des durées des concessions pour en augmenter la durée. Requête restée sans réponse.

Il a également été indiqué que le livre blanc de la FNCCR était paru et disponible sur notre site internet.

Puis le Comité Syndical s'est vu présenté le bilan financier 2011, l'évaluation des ressources financières 2012.

Ensuite à l'issue du débat d'orientation budgétaire le Comité Syndical a délibéré sur les principes budgétaires présentés pour la mise en place du budget 2012.

- Favoriser les renforcements de réseaux afin d'apporter à tous une électricité de qualité,
- Répondre favorablement à l'ensemble des demandes d'extension de réseaux
- Réaliser dans la limite des capacités financières la dissimulation des réseaux BT et HTA sur les opérations coordonnées de rénovation de voirie.
- Poursuivre le développement de compétences annexes (FT, EP, CEE....)

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du comité en date du 19/12/2011.

➤ **Mot du Président**

Nous avons récemment rencontré la direction inter-régionale d'ERDF. Cette réunion avait pour origine une demande d'audition de l'entente Est à Mme BELON.

La rencontre s'est déroulée à NANCY, dans les locaux du Conseil Général, en présence de l'ensemble des Présidents et Directeurs de l'Entente Est.

Cette réunion avait pour but, dans un premier temps, de montrer à ERDF l'existence de notre entente, et de poser les bases d'une relation solide avec notre concessionnaire ERDF, par l'intermédiaire du directeur inter-régional Bruno CHEFSON, membre du COMEX d'ERDF qui nous a présenté l'ensemble de la nouvelle organisation de la "plaque Est" organisation basée sur un directeur territorial (Bernard DAPOGNY, pour la Marne) qui agit sous la responsabilité d'un directeur régional (Carmen MUNOZ, pour notre région, basée à TROYES).

Ce nouveau dispositif a pour but de renforcer les relations avec le concédant et d'améliorer le service à la clientèle (partie déficiente au niveau des raccordements reconnue honnêtement par ERDF).

Cette rencontre a été l'occasion pour les 7 syndicats présents de faire un tour d'horizon des problèmes rencontrés au local comme au national.

Cette rencontre fut un réel échange de point de vue franc et courtois.

Un compte rendu de cette réunion vous sera prochainement transmis.

Problème FT (entretien du 21 février 2012 avec les services ORANGE et MM le Président et Vice Président).

Pour terminer ce mot d'accueil, juste vous rappeler (où vous informer) que le décret DT/DICT entre en vigueur le 1^{er} juillet 2012.

De nouvelles règles et responsabilités encadreront la préparation et l'exécution des travaux effectués à proximité de réseaux.

Vous avez, en tant que, maître d'ouvrage dans vos communes, l'obligation de vous déclarer en ligne sur le site du gouvernement pour tout réseau dont vous êtes les gestionnaires.

Bien évidemment, se pose la question de l'éclairage public pour lequel les communes sont en majorité leur propre gestionnaire et les réponses au DICT qu'elles vont devoir établir.

De plus, chaque gestionnaire de réseaux va devoir établir un cadastre "réseau" et le mettre en ligne dans le courant de l'année 2013.

Nous serons donc certainement appelé à reparler, rapidement, de notre intervention au titre de l'éclairage public dans le courant de l'année 2012.

Le nouveau cadre légal, a été transmis en annexe.

***SIEM** : "Il est mis en place une amende de 1500 € pour les exploitants en cas de non déclaration des ouvrages dans le cas d'incidents."*

M. le Président : "Il faut rester vigilant."

M. BOURGOIN : "En ce qui concerne le réseau France Télécom ?

SIEM : "Pour les réseaux de téléphonie, ce devrait être ORANGE qui déclare ses réseaux."

➤ **Présentation du Compte Administratif 2011**

Monsieur le Président remercie le Directeur et l'ensemble du personnel pour tout le travail effectué et donne la Parole à Mme CARON, Directrice Adjointe pour la présentation du Compte Administratif 2011 sans vote.

Les Chiffres seront votés à la prochaine réunion, après le retour contresigné par le Trésorier Payeur Général du Compte de Gestion 2011.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chapitre 011	204 975,41 €	chapitre 013	6 105,82 €
chapitre 012	531 777,21 €	chapitre 73	3 425 162,80 €
chapitre 65	28 678,49 €	chapitre 75	4 307 429,22 €
chapitre 67	8 045,17 €	chapitre 76	124,72 €
chapitre 042	53 961,55 €	chapitre 77	
TOTAL	827 437,83 €	TOTAL	7 738 822,56 €
		Chapitre 002	3 513 133,68 €
			11 251 956,24 €

Excédent de Fonctionnement **6 911 384,73 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
chapitre 13	73 637,65 €	chapitre 10	4 786,91 €
chapitre 20	12 747,44 €	chapitre 1068	7 278 004,52 €
chapitre 21	16 301 718,39 €	chapitre 13	5 637 388,33 €
chapitre 041	2 975 005,47 €	chapitre 21	7 384,72 €
		chapitre 27	2 975 005,47 €
		chapitre 040	53 961,55 €
		chapitre 041	2 975 005,47 €
TOTAL	19 363 108,95 €	TOTAL	18 931 536,97 €
chapitre 001	6 253 404,52 €		
	25 616 513,47 €		

Déficit d'investissement **431 571,98 €**

CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 **6 479 812,75 €**

En ce qui concerne la section d'investissement, Monsieur le Président précise qu'en 2011, le SIEM n'a pas connu d'intempéries contrairement à ce début d'année 2012 où il a déjà été constaté un mois d'intempéries.

Le Président indique également que le SIEM a réalisé en 2011, sa plus haute performance en terme de réalisation de travaux, soit 15 525 925.80 €. En comparaison, en 1993, 300 000€ de travaux avaient été effectués.

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 2 - colonne 1)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats propres à l'exercice 2011	827 437,83	7 738 822,56	6 911 384,73
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)		3 513 133,68	3 513 133,68
	Résultat à affecter			10 424 518,41
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats propres à l'exercice 2011	19 363 108,95	18 931 536,97	-431 571,98
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		-6 253 404,52	-6 253 404,52
	Solde global d'exécution			-6 684 976,50
RESTES A REALISER AU 31 DECEMBRE 2011	Fonctionnement			
	Investissement	3 280 000,00	3 140 000,00	-140 000,00
Résultat cumulés 2011 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		23 470 546,78	27 070 088,69	3 599 541,91
Reprise anticipée	<i>Prévision d'affectation en Réserves (invest. 1068)</i>			6 824 976,50
	Report en fonctionnement En 002 en recettes			3 599 541,91

Vote du Budget Primitif 2012

Madame CARON présente le projet de Budget Primitif 2012 qui s'élève, en recettes et dépenses, suite à la reprise anticipée du résultat 2011 à :

- Fonctionnement : 11 151 641,91 €
- Investissement : 34 118 518,41 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Opérations réelles		
chap. 011	Charges à caractère général	295 500,00 €
chap. 012	Charges de personnel et frais assimilés	703 500,00 €
chap. 022	Dépenses imprévues	2 000,00 €
chap. 65	Autres charges de gestion courantes	37 700,00 €
chap. 67	Charges exceptionnelles	12 500,00 €
Opérations d'ordre		
chap. 023	Virement à la section d'investissement	10 015 981,91 €
chap. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 460,00 €
TOTAL		11 151 641,91 €

Recettes		
Opérations réelles		
chap. 002	Excédent de fonctionnement reporté	3 599 541,91 €
Chap. 013	Atténuations de charges	2 000,00 €
chap. 73	Impôts et taxes	3 300 000,00 €
chap. 75	Autres produits de gestion courante	4 250 000,00 €
chap. 76	Produits exceptionnels	100,00 €
TOTAL		11 151 641,91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Opérations réelles		
chap. 001	Déficit d'investissement reporté	6 684 976,50 €
chap. 020	Dépenses imprévues (investissement)	2 441,91 €
chap. 13	Subventions d'investissement reçues	65 000,00 €
chap. 20	Immobilisations incorporelles	25 000,00 €
chap. 21	Immobilisations corporelles	23 117 000,00 €
chap. 4581	Opérations d'investissement sous mandat	100 000,00 €
Opérations d'ordre		
chap. 041	Opérations patrimoniales	4 124 100,00 €
TOTAL		34 118 518,41 €

RECETTES		
Opérations réelles		
chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	6 831 876,50 €
chap. 13	Subventions d'investissement reçues	8 838 000,00 €
chap. 27	Autres immobilisations financières	4 124 100,00 €
chap. 4582	Opérations d'investissement sous mandat	100 000,00 €
Opérations d'ordre		
chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	10 015 981,91 €
chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 460,00 €
chap. 041	Opérations patrimoniales	4 124 100,00 €
TOTAL		34 118 518,41 €

Vote du 1^{er} programme de Renforcements de réseaux et AAC 2012

Comme vous le savez tous, notre compétence première est de garantir une électricité de qualité dans les communes rurales.

A cet effet, il vous est proposé ci-dessous une liste d'opérations de renforcement de réseau électrique.

Ces opérations seront réalisées dans le cadre de programmes subventionnés par le Conseil Général et le FACE.

Pour l'année 2012, le Conseil Général nous propose une subvention de 390 000 € dans le cadre du Programme Départemental et retenu 7 opérations.

Le FACE (Fond d'Amortissement des Charges d'Electrification) apporte également une aide non négligeable dans le cadre de ce type de travaux. Néanmoins pour cette année, nous ne savons pas encore l'enveloppe exacte qui nous sera destinée. Après contact avec leurs services, il semble qu'une baisse de 20 % de l'enveloppe soit à attendre.

Concernant les Adaptations aux Charges (AAC), ces dernières nous arrivent au jour le jour et donc sont difficilement programmables à l'année. Vu les sommes peu importante engendrées par ce type d'opération, il est proposé d'inscrire systématiquement les AAC ont programme de renforcement du FACE.

Les opérations de renforcements proposées au comité syndical sont les suivantes :

Programme départemental 2012

CHICHEY	Poste "Les Osiers"
JUVIGNY	Poste "Broyes"
MOURMELON LE PETIT	Poste "Foyer jeunes Travailleurs"
ROMERY	Poste "village"
ROSNAY	Poste "Les Tendonnières"
SACY	Poste "Coopérative"
VALMY	Poste "Eglise"

Programme FACE

CHANGY	Poste "Bourg"
CUISLES	Poste "Bourg"
HAUTEVILLE	Poste "Village"
HEILTZ LE HUTIER	Poste "Eglise"
LOISY EN BRIE	Poste "Cimetière"
VILLERS LE SEC	Poste "Bourg"
VITRY EN PERTHOIS	Postes "Rose" et "St Etienne"
DONTRIEN	Poste "Gare"

Le financement des opérations ci-dessus est prévu au chapitre 21 de notre budget 2012.

Le comité après délibération approuve ce 1^{er} programme de renforcements de réseaux et d'Adaptations aux Charges 2012.

➤ Vote du 1^{er} programme de Sécurisation de réseaux 2012

Cette année, le FACE nous a alloué dans le cadre du programme Tranche S, un montant de travaux TTC subventionnable. Néanmoins comme pour les renforcements, nous ne savons pas encore l'enveloppe exacte qui nous sera destinée. Il semble qu'une baisse de 20 % de l'enveloppe soit à attendre.

L'affectation définitive du FACE se fera quand nous connaîtrons plus précisément la DETR (anciennement DGE), mais nous pouvons néanmoins programmer dès à présent les opérations suivantes :

BETTANCOURT LA LONGUE	Fils nus
CHAMPVOISY	Fils nus rues Ste Anne et Hutennerie
DOMMARTIN VARIMONT	Fils nus à Varimont
GIONGES	Fils nus CV de Filaine St Quentin
SIVRY ANTE	Fils nus rue Notre Dame

Le financement des opérations ci-dessus est prévu au chapitre 21 de notre budget 2012.

Le comité après délibération approuve ce 1^{er} programme de sécurisation de réseaux 2012.

➤ Vote du 1^{er} programme d'Effacements de réseaux 2012

Les travaux d'effacements de réseaux proposés ci-dessous sont coordonnés avec des travaux de voirie ou de trottoir.

Dans un premier temps, la proposition de programmation de travaux qui vous est présentée est celle dont nous disposons d'une délibération de la part des communes.

Elle est la suivante :

AMBONNAY	Rue de Isse
AVENAY VAL D'OR	Boulevard Jules Ferry
AVIZE	Remparts du Nord
AY CHAMPAGNE	Rue Gustave Moreau
BAGNEUX	Fils nus rues Basses, des Jardins et Gratigny
BARBONNE FAYEL	Gde rue
BASSU	Gde rue
BASSUET	Rue du Pont
BETHENY	Grande rue
BETHENY	Rte de la Neuville et rue des Berceaux
BETHENY	Rte de Bétheny
BOUY	Rue du Moulin
BROYES	Coordonné HTA
BRUGNY VAUDANCOURT	Rue des Limons

BUSSY LETTREE	Rue des Terrages
CERNAY LES REIMS	Rue Charles de Gaulle
CHALONS EN CHAMPAGNE	Rue Juliette Récamier
CHALONS EN CHAMPAGNE	Rue La Rochefoucauld
CHEMINON	Fils nus rue Lallement
COMPERTRIX	Rue Roger Salengro
CORMONTREUIL	Rue Foulon
CORMONTREUIL	Rue Carnot
COURTEMONT	Rue de la Mairie
CUCHERY	BT et HTA rue de Sorbier
DAMERY	Rue Aristide Briand
DAMERY	Rue André Maginot
DONTRIEN	Grande rue
ECUEIL	Rue des Chaillots
EPERNAY	Rue de l'île de France
ETOGES	RD 18
FAUX FRESNAY	Rue Lucien Oudinet
FISMES	Place du Monument aux Morts
GUEUX	Route de Muizon et Allée des Fleurs
GUEUX	Route de Rosnay
HUMBAUVILLE	Eftt réseau
ISLES SUR SUIPPE	Rue de la Procession et impasse Forget
ISLES SUR SUIPPE	Rue de Warmeriville
JOISELLE	Fils nus Hameau la Fosse
JONCHERY SUR SUIPPE	Rue de Reims
JONCHERY SUR VESLE	Route Nationale 3 ^{ème} tranche
JOUY LES REIMS	Rue des Jaurielles
LARZICOURT	Fils nus RD 13
LE VIEIL DAMPIERRE	RD 382
LES GRANDES LOGES	Rue du Couchant
LINTHES	Rues des Potaits et de Connantre
MARCILLY SUR SEINE	RD51
POGNY	Rue des Fossés et de l'Eglise
PRUNAY	Poste Lazarus
QUEUDES	Secteur Mairie/Eglise
RAPSECOURT	Rue Principale
REIMS	Secteur Maison Blanche 2 ^e phase
ROMAIN	Ch. Beaugillet et rue de la Grimonne
ROMIGNY	RD 980
SOGNY AUX MOULINS	Grande Rue
SOMME YEVRE	Rue de Masmont
SOMMESOUS	Fils nus av. Prieur de la Marne
SOMPUIS	Rue Géo Lefèvre
SOUDE	Rue de l'Eglise et ruelle du Moulin
ST GERMAIN LA VILLE	Ruelles Crépion, Des Noues et Chenevrieville
ST HILAIRE LE PETIT	Partiel de réseau BT rue de Betheniville
ST THIERRY	Rue de Ventelay
STE MARIE A PY	Rues du Berceau et de St Etienne
SUIPPES	Av. Général Leclerc

TAISSY	Rue des Maraîchers
TAUXIERES MUTRY	Rue de Mutry
TAUXIERES MUTRY	Rue d'Avenay
THIL	Rue de la Grange
THILLOIS	Rue Binet et d'Ormes
TOURS-SUR-MARNE	Place Chauvet et rue Heurpé
VANDEUIL	Rues de la Mairie et de la Montagne
VAUCHAMPS	Rues de la Victoire et de la Fontaine
VESIGNEUL SUR MARNE	Le long de la RD 2
VILLERS EN ARGONNE	Chemin de Châlons
VINCELLES	CD 1
VITRY EN PERTHOIS	RD 2 - 2ème tranche

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 21 du budget 2012 du SIEM.

Le comité après délibération approuve ce 1^{er} programme d'effacements de réseaux 2012.

➤ Prise en considération de demandes d'effacements de réseaux

De nombreuses communes citées dans la proposition de programmation précédente retarderont, comme les années antérieures, l'exécution des travaux d'effacement à cause de la non-obtention d'aides dans le cadre de la DETR ou de la voirie communale par le Conseil Général.

Afin de ne pas léser un trop grand nombre de communes qui, à ce jour, ne nous auraient pas retourné leur délibération entérinant nos projets d'effacements de réseaux, il vous est proposé ci-dessous une liste d'opérations qui pourraient être réalisées en complément ou en substitution des opérations précédemment listées. Cela, bien évidemment, dans la limite de nos capacités d'investissement.

ALLEMANT	Rue du Grand Val
ATHIS	Rue des Proventes
BOUILLY	Rues des Saules, St Remi et de l'Eglise
BUSSY LETTREE	Mise en souterrain HTA
CHALONS EN CHAMPAGNE	Rue Hippolyte Faure
CHIGNY LES ROSES	Fils nus rue de Rilly la Montagne
CHOUILLY	Place de l'Abreuvoir
CONNANTRE	Rue du 8 mai 45 et rue des Menues Dimes
COURMAS	Rues St Gilles, de la Baie Moya et ruelle de la Fontaine
EPERNAY	Rue Flandre Dunkerque
EPERNAY	Rue des Closets
EPOYE	Fils nus RD 38 rue Lieutenant Alexandre
FERE CHAMPENOISE	Rue Guyot Prieur
FLAVIGNY	Traverse du village 2è tranche
FONTAINE DENIS	Rue St Antoine
JONCHERY SUR VESLE	Déplacement du poste "Mairie" Rue du Moulin
LES GRANDES LOGES	Rues Principale et de Juvigny

LOIVRE	Place de la Gare
MONTMIRAIL	Ferme de Tigecourt
MOURMELON LE GRAND	Rue du Maréchal Joffre
PASSY GRIGNY	Rue Jules Brisac
REIMS	Rue Albert Thomas et René de Bovis
ST EUPHRAISE	Rue de la Gare
ST HILAIRE AU TEMPLE	Restructuration HTA
VAL DE VESLE	Rue du Nord
VENTEUIL	Rue des Crayères
VERZY	Fils nus rue Jean Descharmes

Après en avoir délibéré, et pour faciliter la tâche du service, le comité approuve à l'unanimité la prise en considération des opérations.

➤ Point sur les extensions de réseaux

Lors du bureau syndical du 29 avril 2011, celui-ci a donné pouvoir au Président pour la pleine signature des délibérations relatives à ces mêmes extensions.

Voici la liste des opérations prises en considération :

BIGNICOURT S/MARNE	Extension rue du Moulin
BROUSSY LE GRAND	Extension 5 parcelles chemin des Ouches
CORROBERT	Extension station de traitement du Chlore
COUVROT	Extension 4 parcelles rue des Cugnots
FESTIGNY	Extension CV 9 lieu dit "La Boulonnerie"
GLANNES	Extension Grande rue
HAUSSIGNEMONT	Extension "la pièce du Moulin"
HEILTZ LE MAURUPT	Extension "la pièce des Noyers" 4 parcelles
JOUY LES REIMS	Extension CR dit devant la Gare
JUSSECOURT MINECOURT	Extension ruelle Brûlée
LES PETITES LOGES	Extension lieu dit "Petit Paris" pour M. DURIEUX
NOGENT L'ABBESSE	Extension rue des Frères Mothe
NOGENT L'ABBESSE	Extension rue des Etrelles
NUISEMENT SUR COOLE	Extension parcelle M. AUBERT
PASSAVANT EN ARGONNE	Extension 3 postes de refoulement
PRINGY	Branchement parcelle Mme MENUET
SELLES	Extension plateforme de stockage
SOGNY EN L'ANGLE	Extension route de Vanault pour M. DESANLIS
ST QUENTIN LE VERGER	Extension pour l'EARL FIEVET HEURTEFEU
ST THIERRY	Extension chemin de Ventelay
TILLOY BELLAY	Extension de réseau rue de la Tartelette
VAUDESINCOURT	Extension 5 parcelles M. BARBIER
VIENNE LA VILLE	Extension 2 parcelles lieu dit "Les belles"
VINCELLES	Extension pour la STEP

Le Comité Syndical valide la liste des extensions ci-dessus.

Projet de mise en place du Compte Epargne Temps :

Règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation
et de clôture du compte épargne temps.

Le Président rappelle que les personnels territoriaux peuvent demander, sous certaines conditions, à bénéficier du report de certains jours de congé dans un compte épargne temps.

La réglementation fixe un cadre général mais il appartient à l'organe délibérant de se prononcer sur le détail des modalités de constitution, d'utilisation et de clôture du Compte Epargne Temps (CET).

Le projet de règlement du CET qui vous est présenté sera soumis pour avis au Comité technique Paritaire dans sa séance du 22 Mars 2012.

Agents bénéficiaires

Pourront demander l'ouverture d'un CET les fonctionnaires titulaires et agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet qui sont employés de manière continue et qui ont accompli au moins une année de service.

Agents exclus

Ne peuvent prétendre à l'ouverture d'un CET :

- Les fonctionnaires stagiaires,
- Les agents non titulaires recrutés pour une durée de service inférieur à une année

La nature des jours épargnés

Pourront alimenter le compte épargne temps :

- les jours de congés annuels et les jours de fractionnement : le nombre de jours de congés pris doit être au moins égal à 20,
- les jours de réduction du temps de travail non pris dans l'année civile
- Les jours de repos compensateur attribués en contrepartie de travaux supplémentaires sous réserves de ne pas déroger à la réglementation relative aux amplitudes horaires journalières, hebdomadaires ou annuelles de travail.

Au total le nombre de jours cumulés dans un compte épargne temps ne pourra pas dépasser 60 jours (maximum imposé par la réglementation).

L'alimentation en jours du compte épargne temps devra faire l'objet d'une demande annuelle de l'agent auprès de l'autorité territoriale avant le 31 Janvier de l'année suivant celle au titre de laquelle les jours de congé ont été reportés.

Utilisation du compte épargne temps

Outre la possibilité de maintenir les jours épargnés sur le CET, il existe trois modes de liquidation de ces jours :

- sous forme de congés, dans les conditions applicables aux congés annuels ordinaires ;
- la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) ;
- l'indemnisation ;

Il appartient à l'organe délibérant de se prononcer sur le principe de la monétisation des jours inscrits dans un CET.

Le Président propose de retenir ce principe qui ouvrira aux agents détenteurs d'un CET d'autres options d'utilisation (en plus de l'utilisation sous forme de jours de congés) à condition d'avoir épargné plus de 20 jours sur le CET et pour les seuls jours épargnés au-delà de 20.

L'agent pourrait ainsi demander :

- le versement d'une indemnité compensatrice selon des taux fixés par arrêté ministériel et variable selon la catégorie hiérarchique à laquelle appartient l'agent ; le montant brut journalier de l'indemnité s'établit ainsi à ce jour :

Catégories	A	B	C
Montants bruts	125 €	80 €	65 €

La clôture du CET

De fait, le compte est clôturé à la date de cessation définitive d'activité dans la fonction publique territoriale, les jours épargnés sur le compte doivent ainsi être soldés avant cette date.

En cas de décès de l'agent, le compte est clos. Les droits acquis au titre du CET donnent lieu à une indemnisation de ses ayants droit.

Les membres du Comité ont approuvé le projet de Compte Epargne Temps.

➤ Tableau des effectifs

Considérant qu'il convient de mettre en conformité le tableau des effectifs avec l'évolution des recrutements, des emplois et des carrières, les modifications suivantes du tableau des effectifs sont présentées comme suit :

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

Il est proposé d'adopter le tableau des emplois suivant :

Cat.	Grades	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
A	Directeur Général des Services	1 poste	Libre
	Attaché Territorial	1 poste	Libre
	Ingénieur Principal	1 poste	Libre
	Ingénieur	1 poste	J.Y. LACAUGIRAUD
B	Technicien Principal de 1ère classe	1 poste	Libre
	Technicien Principal de 2ème classe	2 postes	J.BATALLA Libre
	Technicien	3 postes	S. HAGRY Libre Libre
	Rédacteur Territorial	2 postes	M.CARON Libre
C	Agent de Maîtrise	3 postes	F.SEVESTRE S.KOKEL G.ROBIN
	Adjoint Technique de 1ère classe	2 postes	Libre Libre
	Adjoint Technique de 2ème classe	2 postes	Libre Libre
	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	1 poste	Libre
	Adjoint Administratif de 1ère classe	8 postes	M.A.DERVIN C.FERRE C.LECARPENTIER S.MAS A.SOUCAT K.TOURNEUR Libre Libre
	Adjoint Administratif de 2ème classe	3 postes	V.LECLERE L. SERVAIS Libre

Le Comité syndical adopte le tableau des effectifs ci-dessus.

► **Questions Diverses**

Un diaporama sur l'évolution des travaux du château du Marché est présenté.

Monsieur DESAUTELS passe la parole à M. DE COURSON qui nous présente les futurs travaux de la ZAC de ROUGEMER.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la réunion à 11 h 45.

Le Président du Syndicat



P. DESAUTELS